

buletpoint.be

Grâce à vous, nous soutenons les œuvres caritatives suivantes :



Même si tu n'es plus là, nous pouvons compter sur toi.

Family Care

Assistance décès complète



Vous souhaitez protéger vos proches ? Parlez-en avec votre courtier.

Éditeur responsable :
Cares Assistance sa/bv • Marnic Vandenbroucke
Rozebeeksestraat 44 • 8860 Lendeledede
info@cares-assistance.eu • +32 2 486 85 10
BCE / FSMA 0883.745.125

cares-assistance.eu



Qui s'occupera de vos proches après votre décès ?

Personne n'aime parler de la mort. C'est toutefois la seule certitude que l'on a dans la vie. Nous avons déjà tous dû dire au revoir à un être cher. Outre un tsunami d'émotions, les proches doivent aussi faire face à de nombreux soucis d'ordre pratique. Cependant, c'est bien la dernière des choses que nous avons en tête en période de deuil.

Notre assistance décès réduit les soucis de vos proches. Parlez-en donc avec votre famille, car c'est la seule façon de continuer à veiller sur eux, même quand vous n'êtes plus là.

L'assistance décès de Cares Assistance est la seule assistance en Belgique qui intervient avant, pendant et après vos funérailles.

On ne souscrit pas une assurance décès pour soi, mais pour les personnes qu'on laisse derrière soi. Cares Assistance est le seul assureur qui, outre une protection financière, apporte une assistance émotionnelle, pratique et juridique à vos proches au moment précis où ils en ont le plus besoin : avant, pendant et après vos funérailles. Et ce, jusqu'à un an après votre décès. Vous continuez ainsi à veiller sur vos proches, même quand vous n'êtes plus là.

Family Care

Assistance complète* au bon moment

Vos proches peuvent compter sur un Care Manager personnel, un(e) assistant(e) social(e) diplômé(e) qui les contactera personnellement dans les heures suivant l'annonce de votre décès. Ce superviseur arrivera sur place dans les plus brefs délais pour un premier entretien avec vos proches. Il décharge, écoute et coordonne l'assistance.



Suivi administratif

La dernière chose à laquelle vos proches veulent penser, ce sont les soucis administratifs. Pour leur donner la possibilité de faire leur deuil, le Care Manager prend notamment contact avec la banque, le notaire et le service des pensions. Il assure le suivi de toutes les démarches administratives.



Assistance psychologique

Votre décès a un impact énorme sur votre partenaire, vos (petits-)enfants, vos frères et sœurs, etc. Bref, sur toute la famille. Afin de pouvoir gérer au mieux ce triste événement, ils peuvent faire appel à un de nos psychologues professionnels. Car parler aide.



Aide juridique

L'exécution d'un testament, le calcul des droits de succession... Après votre décès, vos héritiers peuvent être confrontés à de nombreuses questions juridiques. Le Care Manager fournit, avec l'aide des juristes, la réponse correcte à toutes les questions juridiques.



Soins palliatifs

Lorsque vous vous trouvez dans une phase palliative, vous pouvez aussi faire appel à notre assistance. Vous pouvez ainsi optimiser la dernière phase de votre vie.



Soutien pratique

Afin d'éviter que vos proches n'aient à se débrouiller seuls, nous proposons une aide ménagère, un service de babysitting et une surveillance du domicile. Nous nous occupons aussi de votre fidèle animal de compagnie.



Assistance à l'étranger

Nous proposons notre assistance, peu importe où vous vous trouvez dans le monde. Si votre décès survient à l'étranger, nous nous occupons de votre rapatriement et de celui des membres de votre famille. Si vous décédez en Belgique alors que vos proches sont à l'étranger, nous rapatrions rapidement jusqu'à 2 personnes.



*L'assistance se limite à ce qui est décrit dans nos conditions générales.



Capital

Aide financière pour vos proches.

Outre l'assistance émotionnelle et pratique, vos proches ont également besoin d'un soutien financier après votre décès.

- **Kapitaal tot € 15.000**
- **Assuré(e) tout au long de la vie**
- **Mogelijkheid om een extra kapitaal te verzekeren**
- **Fiscale aftrekbaarheid mogelijk**

